

**ADMINISTRATIVE TRIBUNAL
OF THE COUNCIL OF EUROPE**

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Endorsement to be made by the Registrar
of the Administrative Tribunal /
Visa du Greffier ou de la Greffière du
Tribunal Administratif

Appeal N° / Recours N°

Registered on
Enregistré le

Greffier ou Greffière / Registrar

FORM OF APPEAL / FORMULAIRE DE RECOURS (1)

I. INFORMATION CONCERNING THE APPELLANT

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE DU REQUERANT OU
DE LA REQUERANTE**

1. Description of appellant / Désignation du requérant ou de la requérante (2)

- a. Name and first name(s)
Nom et prénom(s)

- b. Date and place of birth
Date et lieu de naissance

. / .

(1) Before completing this form you are advised to consult Part VII and Appendix XI of the Staff Regulations and the Rules of Procedure of the Administrative Tribunal. These documents are appended to this form of appeal. Once the form is completed two copies should be sent by registered post or handed to the Registrar of the Administrative Tribunal who shall acknowledge receipt. Delay in sending this form may affect your rights (see the appended documents).

Avant de remplir ce formulaire, il vous est conseillé de prendre connaissance des dispositions figurant au Titre VII et à l'Annexe XI du Statut du Personnel ainsi que du Règlement intérieur du Tribunal Administratif. Ces documents sont annexés au présent formulaire. Une fois rempli, ce formulaire doit être expédié en deux exemplaires sous pli recommandé ou remis au Greffier ou à la Greffière du Tribunal Administratif qui en accuse réception. L'envoi tardif de ce formulaire peut porter atteinte à vos droits (voir les documents annexés).

(2) If you are not a staff member of the Council of Europe please indicate in which capacity you are bringing this appeal (Article 59 paragraph 6 of the Staff Regulations).

Si vous n'êtes pas un agent ou une agente du Conseil de l'Europe, veuillez indiquer en quelle qualité vous formez le présent recours (Article 59 paragraphe 6 du Statut du Personnel).

- c. Marital status / Situation de famille
 - d. Nationality / Nationalité
 - e. If the appellant is claiming through a staff member or former staff member give the name of this staff member and the reason entitling the appellant to claim through him or her :
Si le requérant ou la requérante sont les ayants droit d'un agent ou d'une agente ou d'un ancien agent ou d'une ancienne agente, indiquer le nom de cet agent ou de cette agente et à quel titre le requérant ou la requérante sont les ayants droit:
.....
.....
.....
 - f. Address for the purposes of the proceedings :
Adresse pour les besoins de la procédure :
.....
.....
 - g. Name (s) and address (es) of the person or persons representing the appellant (1) :
Nom (s) et adresse (s) de la personne ou des personnes représentant le requérant ou la requérante (1) :
.....
.....
.....
2. In the case of a staff member or a former staff member give information concerning :
Pour les agents ou agentes ou anciens agents ou anciennes agentes, indiquer :
- a. The date of commencement of employment with the Council of Europe :
La date d'entrée au service :
.....
 - b. Grade and department at the date of the contested act :
Le grade et le service d'affectation au moment de l'acte contesté :
.....
 - c. Nature of the contract :
La nature du contrat :

. / .

(1) You may bring your appeal in person and conduct your own case. You may also be represented or assisted by one or several advisers of your choice.

Vous pouvez présenter personnellement votre recours et la défense de votre cause. Vous pouvez aussi vous faire représenter par un ou plusieurs conseils de votre choix.

3. In the case of candidates outside the Council of Europe who have been allowed to sit a competitive recruitment examination give the relevant dates concerning the examination procedure :

Si le requérant ou la requérante sont des candidats extérieurs au Conseil de l'Europe admis à participer aux épreuves d'un concours de recrutement, indiquer les dates pertinentes concernant le déroulement des épreuves :

.....
.....
.....
.....

II. INFORMATION CONCERNING THE ADMINISTRATIVE ACT AGAINST WHICH THE APPEAL IS BROUGHT

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTE ADMINISTRATIF CONTRE LEQUEL LE RECOURS EST FORME

- 4. a. Date of the administrative act against which the appeal is brought :
Date de l'acte administratif contre lequel le recours est formé :
.....
or/ou
- b. If the disputed act has neither been published nor notified give the date when the appellant became aware of this act :
Si l'acte contesté n'a été ni publié ni notifié, date à laquelle le requérant ou la requérante ont eu connaissance de cet acte :
.....
- 5. a. Date of the complaint against the administrative act:
Date de la réclamation dirigée contre l'acte d'ordre administratif :
.....
- b. Date of the rejection of this complaint by the Secretary General:
Date du rejet de la réclamation par le Secrétaire Général ou la Secrétaire Générale :
.....
- 6. a. Has the complainant been referred to the Advisory Committee on Disputes ?
La réclamation a-t-elle été soumise au Comité consultatif du Contentieux ?
.....
- b. If so, give the date of the opinion of the Advisory Committee and append the opinion to this form of appeal :
Dans l'affirmative, indiquer la date de l'avis formulé par le Comité consultatif du Contentieux et joindre cet avis au présent formulaire :
.....
./.

III. OBJECT OF AND GROUNDS FOR THE APPEAL

OBJET ET MOTIFS DU RECOURS

7. Object of the appeal :
Objet du recours :

.....
.....
.....
.....

8. Grounds for the appeal (a short but complete account of the case should be given on additional pages to be attached to this form of appeal).

Motifs du recours (veuillez en donner une indication brève mais suffisante sur des feuillets supplémentaires à joindre au présent formulaire).

9. List of documents produced by the appellant and appended to this form of appeal:

Liste des pièces produites par le requérant ou la requérante et annexées au présent formulaire de recours :

- * grounds for the appeal : motifs du recours
- *
- *
- *

Done at / Fait à, on / le

Signature (1)

(1) When the form of appeal is signed by a person other than the appellant it should be accompanied by a power of attorney or other authority to this effect signed by the appellant.

Lorsque le formulaire de recours est signé par une personne autre que le requérant ou la requérante, il doit s'accompagner d'une procuration à cet effet signée par ce dernier ou cette dernière.